

Notre calendrier

P. Rocher, © Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides – observatoire de Paris

Notre calendrier actuel est le calendrier grégorien, il utilise l'ère de l'Incarnation et le style de la Circoncision (ou style du premier janvier). L'ère de l'incarnation (A.D., *Anno Domini*) basée sur l'année hypothétique de la naissance du Christ a été introduite en 532 par le moine scythe Denys le Petit (v. 500 – 545) dans son comput des tables pascales. Denys le Petit fixe la naissance du Christ au 25 décembre 753 de la fondation de Rome (AUC). Par la suite, le début de l'ère sera ramené au premier janvier 754 AUC, pour la rendre compatible avec le décompte des millésimes. L'usage de cette pratique s'est imposé lentement au cours des siècles d'abord dans le monde anglo-saxon où les actes les plus anciens remontent à la fin du VII^e siècle. Il sera popularisé par les écrits de Bédé le Vénéralé notamment dans son ouvrage *De Ratione Temporum* (725). En France, son usage dans les actes royaux n'apparaît qu'au cours du IX^e siècle (Diplôme de Pépin II d'Aquitaine, 839).

La date de changement de millésime porte le nom de style du calendrier. Au cours des siècles passés, plusieurs styles furent en usage parfois simultanément !

On distingue les styles suivants :

- Le style du 1^{er} mars, à Rome avant la réforme du calendrier par César, chez les Mérovingiens au VI^e - VII^e siècle.
- Le style du printemps (21 – 22 mars) en Russie depuis le XI^e siècle jusqu'en 1725.
- Le style de l'Annonciation le 25 mars en Angleterre jusqu'en 1752.
- Le style de la Résurrection (nuit de Pâques), l'année avait une longueur variable de 330 à 400 jours avec parfois deux mois d'avril ! En France sous Louis VI puis au XII^e - XIII^e siècle.
- Le style de l'Ascension à Alexandrie.
- Le style grec, le 1^{er} septembre.
- Le style républicain le jour de l'équinoxe d'automne à Paris dans le calendrier Républicain.
- Le style de la Saint-Martin, le 11 novembre.
- Le style de la nativité le 25 décembre sous Charlemagne et jusqu'au XI^e siècle, en Bourgogne jusqu'au XIII^e siècle.
- Le style solstice d'hiver dans le calendrier lunaire gaulois.
- Le style du premier janvier.

On lit souvent que l'usage en France du style du premier janvier ou style de la Circoncision date du XVI^e siècle suite à l'édit de Roussillon¹ (article 39 et dernier) promulgué par Charles IX le 9 août 1564. En fait, selon Alexandre Le Noble², ce serait l'édit de Paris de janvier 1563, qui a promulgué cet usage. L'article 39 de l'édit de Roussillon ne faisant que reprendre l'édit de Paris.

Cette réforme ne s'appliqua que progressivement, au fur et à mesure que les parlements régionaux l'entérinèrent, ainsi le parlement de Paris et la Chancellerie ne l'appliquèrent qu'en 1567.

En fait, la France a adopté une seconde fois le calendrier grégorien, le Sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) rétablit l'usage du calendrier grégorien à partir du 11 nivôse prochain (1^{er} janvier 1806), mettant fin à l'usage du calendrier Républicain.

En Angleterre le style du premier janvier fut adopté en même temps que le calendrier grégorien en 1752 suite à la réforme proposée par Lord Chesterfield (Philip Dormer Stanhope, 4^e comte de Chesterfield).

¹ Du nom du château de Roussillon en Dauphiné, château du comte de Tournon où se réfugia le Roi alors que la peste ravageait la ville de Lyon.

² ALEXANDRE LE NOBLE (24 octobre 1800 à Moscou – 13 mai 1851 à Paris). Archiviste paléographe (première promotion), avocat à la cour royale de Paris, vérificateur des titres diplomatiques près la commission du sceau de France, homme de lettres à la section historique des archives du royaume. Vice-président de la Société de l'École des chartes.

L'origine des années bissextiles

L'introduction des années bissextiles date de la réforme du calendrier romain effectuée par Jules César en l'an 708 de la fondation de Rome (AUC). Elle consiste à introduire sur chaque période de quatre ans, une année de 366 jours, à la suite de trois années de 365 jours. La valeur moyenne de l'année du calendrier julien a donc 365,25 jours, valeur un peu trop forte par rapport à l'année tropique moyenne de 365,24219052 jours. Ce calendrier a été en usage jusqu'à la réforme grégorienne.

Les années de 366 jours, on intercalait le jour supplémentaire entre le 24 et le 25 *Februarius*, mais on doublait le 24 *Februarius* ainsi le mois conservait arbitrairement le même nombre de jours, 28 pour *Februarius*. On n'ajoutait pas un jour de plus en fin de mois, car cela aurait perturbé le cycle des jours et des fêtes en raison de la manière dont les Romains décomptaient les jours dans le mois (Calendes, Ides et Nones).

Le 24 *Februarius* s'appelait *sexto ante calendas Martis* (sixième jour avant les Calendes de mars) et le jour supplémentaire le 24 *Februarius* bis devint *bis sextus ante calendas Martis*.

Le terme *bis sextus ante calendas Martis* va donner le terme bissextile. L'épithète bissextile est, en principe, réservé à l'année. Le jour intercalaire s'appelle le **bissextile**, ce substantif est peu employé ; l'usage a consacré l'expression incorrecte de jour « bissextile ».

L'expression année bissextile ne se rencontre pas dans les auteurs antérieurs à Bède le Vénérable (*De ratione bissexti*, 725) au VIII^e siècle. Lorsque l'on abandonna l'usage romain pour compter les jours des mois par rapport aux fêtes, on ajouta le jour supplémentaire à la fin du mois de février.

Les notations des années antérieures à l'ère chrétienne

La notation des historiens

Au XVII^e siècle, le jésuite Denis Petau (1583-1652) dans ses cours au collège de Clermont (aujourd'hui le lycée Louis le grand) à Paris, va introduire une chronologie antérieure à l'ère chrétienne, en notant un avant Jésus-Christ l'année antérieure à l'an un, et ainsi de suite. Cette chronologie est basée sur le calendrier julien avec un changement d'année au premier janvier. Cette notation sera reprise par les historiens. Elle possède deux inconvénients : pour les années antérieures à l'ère chrétienne la règle de divisibilité par quatre des années bissextiles n'est plus valable, ce sont les années 1,5, 9, 13 ... av. J.-C. qui sont bissextiles, de plus si l'on veut calculer le temps écoulé entre une date antérieure à l'ère chrétienne et une date postérieure à l'ère chrétienne, on ne peut pas faire la somme algébrique de ces deux dates. Par exemple entre le premier janvier de l'an 2 et le premier janvier de l'an 4 av. J.-C. il s'est écoulé cinq ans ($4 + 2 - 1$) et non six ($2 + 4$).

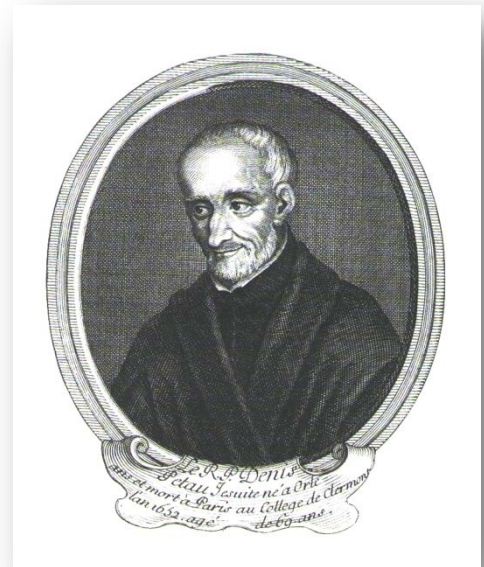
La notation des astronomes.

En 1740, l'astronome Jacques Cassini (1677-1756) va utiliser dans ses tables astronomiques une nouvelle notation pour les années antérieures à l'ère chrétienne. Il va introduire une notation algébrique en notant zéro l'an un av. J.-C., puis -1 l'an 2 av. J.-C. et ainsi de suite. Attention, il ne change pas le début de l'ère chrétienne, il change simplement la notation des années antérieures à cette ère.

On a donc la correspondance suivante entre les deux notations :

$$\text{An X avant J.-C} \Leftrightarrow \text{an} - (X-1)$$

Cette nouvelle notation a deux avantages purement calculatoires, les années bissextiles antérieures à l'ère chrétienne sont celles divisibles par quatre (0, -4 , -8 , -12 ...) et l'on peut faire des différences entre dates pour avoir des durées écoulées. Par exemple entre le premier janvier de l'an 2 et le premier janvier de l'an -3 (4 avant J.-C.) il s'est bien écoulé cinq ans ($2 - (-3) = 2 + 3 = 5$).



Dans l'une & dans l'autre de ces tables les époques sont marquées pour les centiemes années, en remontant jusqu'à 800 ans avant la naissance de Jesus-Christ.

L'année 0 est celle dans laquelle on suppose qu'est né J. C. que plusieurs Chronologistes marquent 1 avant la naissance de J. C. & que nous avons marquée 0, afin que la somme des années avant & après J. C. donne l'intervalle qui est entre ces années, & que les nombres divisibles par 4 marquent les années bissextiles tant avant qu'après J. C.

Toutes les centiemes années sont bissextiles jusqu'à l'année 1700 qui est commune suivant la correction Grégorienne.

Figure 1 : Extrait des Tables astronomiques de J. Cassini (Explication et usage, Ch. 3, p. 5)

Hélas, ces deux notations ne sont pas compatibles, et l'on ne doit pas les combiner : soit on utilise la notation des historiens, soit on utilise la notation des astronomes, la notation – 4 av. J.-C. n'a aucun sens, on doit écrire 4 av. J.-C. ou l'an – 3.

La méconnaissance de la notation des astronomes et l'abus de la notation combinée sont la source de nombreuses erreurs.